

Les Locations et le Comité d'Entreprise

Avenir
sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

Le CE doit obtenir des Tarifs Compétitifs de Locations et octroyer des subventions



Remplacez
"je dois" par
"je choisis"

Pour l'équipe AVENIR, chaque salarié a droit à des vacances selon des tarifs compétitifs (50% serait un bon début !) vu le nombre de salariés

**En clair,
Il faut finir avec les tarifs « catalogue »
... et optimiser la gestion du Budget pour
retrouver le sourire**